

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Paris, le 03/07/2015

Direction des ressources humaines

Note

Sous-direction du recrutement et de la mobilité

à

Bureau des mobilités et des recrutements interministériels

Liste des destinataires in fine

Nos réf. : 15002206

Affaire suivie par : Christine TISSIER

Tél. : 01 40 81 61 54- Fax : 01 40 81 61 94

Courriel : rm2.rm.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Préparation de la liste de postes proposés à la mobilité des officiers de port (OP) et des officiers de port adjoints (OPA) pour le cycle 2016-3 (prise de poste au 1^{er} mars 2016).

Ref. Procédure de l'appel à postes – liste 464

PJ : Annexe 1 - Calendrier prévisionnel

La présente note a pour objet de fournir aux services les informations relatives à l'organisation du cycle de mutation pour le corps des OP/OPA.

1. Champ d'application

Les postes concernés par la présente note sont ceux relevant des programmes des services des MEDDE/MLETR, dont la publicité de la vacance est assurée au moyen de MOBILITÉ.

Les modalités de publication dans l'application MOBILITÉ vous sont en outre précisées dans la procédure de l'appel à postes liste 464 jointe. Elle stipule le rôle de chacun des intervenants dans la procédure (service, RZGE, DRH), et notamment les spécificités de saisie et de validation des postes des grands ports maritimes (G.P.M).

La liste des postes sera en ligne et consultable sur intranet :

<http://mobilite.application.i2/mobilite/>

mais aussi par internet :

<http://mobilite.application.developpement-durable.gouv.fr/>

Le numéro attribué à la liste des OP/OPA est le 464

2. Préparation de la liste 464

2.1. Enregistrement des postes dans Mobilité

Conformément au calendrier ci-joint en annexe 1, entre le 20 juillet et le 31 août 2015 inclus, les services enregistreront les postes dans Mobilité dans les conditions précisées dans le §2. de la procédure de l'appel à postes liste 464. A l'instar du cycle précédent, pour les postes situés dans les grands ports maritimes (G.P.M), une procédure particulière est mise en place pour la saisie des postes.

2.2. Validation par les RZGE

Entre les 1er et 7 septembre 2015 inclus, les RZGE valideront les postes remontés par les services (§3. de la procédure de l'appel à postes liste 464).

Au terme de ces deux premières phases, un délai permettra de procéder aux derniers ajustements entre la DRH et les RZGE.

J'attire votre attention sur la nécessité qu'à chaque niveau de responsabilité, la plus grande rigueur soit apportée à chaque phase d'exécution de cette procédure dont la qualité est la garante d'une bonne fluidité des mouvements des agents candidats à la mobilité au MEDDE et au MLETR.

Pour toutes questions générales relatives à la procédure de publication des postes à pourvoir, vous pouvez prendre directement l'attache de :

M. Patrick TERRIER, chef du bureau des mobilités et des recrutements interministériels
Tél. : 01 40 81 75 70

M. Uyen DUONG, adjoint au chef du bureau des mobilités et des recrutements interministériels
Tél. : 01 40 81 70 44

Mme Christine TISSIER, Chargée d'études « publication »
Tél : 01 40 81 61 54

Pour le directeur des ressources humaines
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement et de la
mobilité

Signé

Tanguy BOUCHAUD

ANNEXE 1

CALENDRIER PRÉVISIONNEL des Officiers de Port (OP) et Officiers de port adjoints (OPA) cycle 2016-3

Préparation de la liste

Date de début de remontée des postes :	20 juillet 2015
Date limite de remontée des postes :	31 août 2015
Date de début de vérification par les RZGE :	1er septembre 2015
Date de fin de vérification par les RZGE :	7 septembre 2015
Date de publication de la liste :	15 septembre 2015

Réception des candidatures

Date limite de réception par le chef de service d'origine :	13 octobre 2015
Date limite de réception par le chef de service d'accueil :	20 octobre 2015
Date limite de réception par la DRH :	27 octobre 2015

Date prévisionnelle de la CAP

CAP OP : 19 novembre 2015
CAP OPA : 11 décembre 2015

Date d'effet de mutation : 1^{er} mars 2016
--

Liste des destinataires

Mesdames et messieurs les responsables des zones de gouvernance des effectifs (DREAL, et DEAL)

- directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
 - DREAL Aquitaine
 - DREAL Bretagne
 - DREAL Basse-Normandie
 - DREAL Corse
 - DREAL Haute-Normandie
 - DREAL Languedoc-Roussillon
 - DREAL Nord-Pas-de-Calais
 - DREAL Pays de Loire
 - DREAL Picardie
 - DREAL Poitou-Charentes
 - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
- direction des territoires et de la mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mesdames et messieurs les directeurs

- des directions départementales interministérielles (DDTM)
- de la direction des territoires et de la mer de Saint-Pierre-et-Miquelon
- des grands ports maritimes de Dunkerque, Le Havre, La Rochelle, Rouen, Nantes Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion
- des ports autonomes de la Nouvelle-Calédonie et de Papeete

Monsieur le sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires (SG/DRH/MGS3)

Madame la sous-directrice de la gestion administrative de la paie (SG/DRH/GAP41)

Monsieur le sous-directeur des ports et du transport fluvial (DGITM/DST/PTF)